

perte de salaire en maladie

Par new27000, le 02/06/2011 à 17:08

je suis en arret depuis le 20 janvier je suis reconnu maladie proffessionnelle. je viens de me faire opérer du canal carpien gauche. est ce normal que j'ai une perte de salaire de 600 euros sur un salaire de 1340?

Par **P.M.**, le **02/06/2011** à **17:17**

Bonjour,

Je vous propose ce dossier

Par ailleurs, tout dépend de votre ancienneté pour avoir droit à <u>l'indemnisation légale des absences pour maladie ou accident</u> ou à celle prévue éventuellement à la Convention Collective applicable si plus favorable...